

MAIRIE
DE
V I R A
0 9 1 2 0

09120 - VIRA

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 1^{er} février 2010

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 janvier 2010
convoquée le 14 janvier 2010

Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Dominique JALLIER, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

Absents : Pierre BRICOUT

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET

1) Approbation du compte rendu de la réunion du

Le compte rendu de la réunion du 15 décembre 2009 est adopté à l'unanimité

2) Comptes rendus des réunions des délégués

Réunion du SIVOM par Hélène :

- La commune de Dun souhaitait reprendre la compétence restauration scolaire. Le préfet a répondu qu'il n'était pas possible de reprendre une seule compétence mais qu'il fallait reprendre les 3 compétences : restauration, scolarisation, soutien financier des activités. Ceci entraînerait une disparition de fait du SIVOM.
- Le SIVOM a des demandes d'utilisation de son minibus par des associations, communes et autres syndicats. Il faut en définir les conditions et règles.
- Orientations budgétaires 2010 : la hausse serait < 3% sur le réalisé 2009 à environ 11 700€
- Proposition d'un chèque achat pour le personnel du SIVOM de 50€
- Il est prévu d'organiser la formation des cantinières

3) Point sur le PNR

Lors de la réunion du 15 décembre, le Conseil avait décidé de prendre une délibération de principe (encore à faire à ce jour) pour rejoindre le PNR en tant que commune associée et de prendre contact avec son directeur, Monsieur Mathieu Cruège, pour obtenir des précisions sur ce statut.

Monsieur Cruège est très content de constater notre engagement mais confirme que de nombreux points de fonctionnement ne sont pas encore arrêtés.

Une réunion sera organisée dans le cadre de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes pour approfondir ce sujet. La date n'en est pas encore fixée.

4) Contrôle des installations électriques.

Comme annoncé le 15 décembre, 4 entreprises ont été consultées (Alpes Contrôle, Véritas, Apave et Qualiconsult)

Les résultats sont les suivants :

Entreprise	Coût TTC
Alpes Contrôles	406.64
Véritas	391.81 tous les 4 ans (y compris en année 1) 301.39 les autres années
APAVE	438.47
Qualiconsult	502.32

Le choix se porte donc, à l'unanimité, sur le bureau Véritas.

5) Problème de la limite de l'agglomération vers Calzan (D312)

La limite de l'agglomération vers Calzan n'a jamais été fixée.

Suite à notre demande de limiter la vitesse sur le Grand Cami, cette carence est apparue.

Il faut donc fixer, par arrêté municipal, la limite de l'agglomération (et non de la commune) et poser les panneaux réglementaires EB10 et EB20.

J'envisage donc de fixer la limite dans le virage de La Bouicho, juste après l'habitation existante.

La conséquence sera l'arrêt de l'entretien, par le Conseil Général, des talus et bords du chemin de Calzan. Cet entretien sera repris par la commune.

L'entretien de la chaussée elle-même sera toujours réalisé par le Conseil Général.

6) Travaux de voirie 2010 (réalisation sur 2011)

Ces travaux sont délégués à la Communauté de Communes du Canton de Varilhes, mais nous devons décider du contenu de chaque tranche.

La réalisation doit avoir lieu avant juin 2011.

Nous ne savons pas aujourd'hui si nous aurons des subventions (DGE de l'Etat et Fonds de Concours de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes) pour nous aider dans cette tranche (près de 60% sur la tranche payée en 2009).

Nous proposons un montant de travaux proche de celui de la réfection du Grand Cami soit :

- La fin du chemin de Janiquet ± 200 m en enrobé à chaud pour 8140.50 € HT
- La montée du chemin de Sabatier, très abîmée, ± 100 m en enrobé à chaud pour un montant de 4021.00 HT

Le total représente donc 300 m pour 12161.50 HT et 14545.15 € TTC.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

7) Délibération autorisant les dépenses d'investissements avant le budget

De petites dépenses d'investissement sont attendues rapidement et devront se matérialiser avant le vote du budget (ex achat de panneaux pour l'entrée de l'agglomération).

Le maire demande la possibilité d'engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif et ce dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, des dépenses d'investissement 2010.

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité sur cette proposition

8) Délibération autorisant des virements de crédits

La vente de la maison dite « Ardiaca » a été réalisée selon les décisions du Conseil Municipal.

Cette vente a occasionné des écritures « d'ordre », c'est-à-dire sans mouvement de fonds, non prévues au budget.

Il faut donc faire des mouvements de crédit pour approvisionner les comptes correspondants.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour autoriser ces virements de crédit.

9) Délibération approuvant la désignation du délégué au Syndicat de Médecine Préventive de l'Ariège

Le conseil Municipal délibère à l'unanimité pour approuver la désignation de Jean-François SPRIET en tant que délégué de la Commune.

10) Point sur le réseau chaleur

La commune réfléchit depuis plusieurs années sur l'opportunité de réaliser un réseau chaleur. Un pré-diagnostic a été réalisé en 2007 et concluait plutôt favorablement.

Une analyse plus approfondie avait montré des faiblesses dans ce rapport et il avait été décidé de prendre des contacts avant d'aller plus loin et de faire éventuellement réaliser une étude complémentaire par un étudiant.

Les contacts pris sont les suivants :

- SOLAGRO (Mme Labouba), association spécialisée et maître d'œuvre dans la réalisation de réseaux, s'est montrée réticente dans la mesure où nous n'avons pas une consommation importante dans des bâtiments publics. Il lui semble difficile de réunir un nombre important de « clients particuliers » concentrés sur une zone géographique limitée (contrainte de densité de réseau).
- Le maire de Rimont (Mr Soula), commune en cours de réalisation d'un projet de ce type, confirme cette problématique. Il pense équilibrer le projet à Rimont, après une subvention de 60%, grâce à un parc important de bâtiments publics et d'entreprises (12 logements sociaux, 2 classes, 3 logements communaux, 1 gendarmerie, 5 logements de gendarmes, une entreprise horticole et une menuiserie artisanale (étuve). Cette demande sera confortée par une soixantaine de particuliers dont 50% ont un chauffage central (à Vira, seules 33% des habitations ont le chauffage central). L'abonnement (350 € pour 90 m²) doit équilibrer le remboursement du capital ; la consommation payer l'exploitation. A Vira, un rapide calcul montre que l'abonnement devrait être de l'ordre de 1000/1200 € par an...
- Alzen : informations du maire de Rimont : Le réseau est en déficit (léger) car les consommations ont été surestimées malgré la présence de logements sociaux et bâtiments publics (une quinzaine). Certains logements raccordés n'ont aucune consommation (présence d'un insert ?).
- ADEME (Mme Gonthiez) et Conseil Général (Mr Muro)
Nous avons réévalué ensemble les paramètres du projet
 - Subventions : restent du même ordre (60%) si le réseau atteint la densité prévue (1.5 MW/ml). ADEME 30% - Région 20% - CG 10%.
 - Si la densité du réseau se trouve comprise entre 1 et 1.5 MW/ml, ce qui est probable pour Vira, l'ADEME ne finance plus et il reste 30%. Il n'y a pas de FEDER et les particuliers peuvent bénéficier du crédit d'impôt pour leur raccordement.
 - Le projet est sous évalué en coût (il manque 50 à 100 mètres linéaires) et il faut rajouter le financement de la TVA sur 2.5 années, le financement de la trésorerie de départ, le réajustement des prix... Le coût serait donc d'au moins 450 K€. En fonctionnement, il faut intégrer du personnel et des astreintes.
 - Il est surévalué en recettes (nb de personnes intéressées, surfaces surévaluées, pb des impayés...

Dans ces conditions, ils estiment le projet non réaliste.

Ils signalent également que le réseau de Dun est abandonné car non finançable. La plateforme sera probablement partiellement convertie en pellets.

Dans ces conditions, le Conseil décide d'abandonner le projet.

Il propose que nous étudions par contre, avec l'ADEME et le CG, les conditions et les modalités d'une mise en place d'un conseil individuel (bilan énergétique, solutions, financements...) pour les habitants de la commune.

11) Organisation des travaux du Conseil Municipal

Le maire souhaite mieux intégrer les conseillers aux travaux.

Ceci n'est pas facile en raison des occupations professionnelles de chacun.

Il établira une liste de sujets sur lesquels un « chef de projet » pourrait s'impliquer.

A reprendre dans le courant de l'année.

12) Questions diverses :

- Atribus : un renforcement est nécessaire. Igor regardera les solutions.
- Information sur le renouvellement de la convention Arvigna sur les travaux d'épaveuse (une délibération existe pour le mandat)
- Information sur le remplacement nécessaire de la secrétaire pendant quelques semaines.
- Voirie : Igor commandera, comme d'habitude, de l'enrobé à froid (1T de chaque)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Quoi	Qui	Quand	Observations
Réponse Véritas	Jean-François	Dans les 15 j	Attention : exclure le logement communal
Délibération adhésion PNR	Brigitte / Jean-François	Dans les 15 j	Délibération de principe
Arrêté limite vers agglomération Calzan	Brigitte	Dans les 15 j	Vérifier N° de la voie D148 ou D312
Délibération autorisant les dépenses d'investissement avant le budget	Brigitte	Dans les 15 j	
Délibération sur virements de crédits	Brigitte	Fait	
Délibération approuvant la désignation du délégué à la MPA	Brigitte	Dans les 15 j	
Mise en place d'un conseil énergétique	Voir avec ADEME et CG		
Solutions atribus	Igor		
Commande d'enrobé	Igor		

